



Ferques, le 6 mars 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Carrières du Boulonnais, acteur historique et indépendant sur le marché des matériaux de carrière en Nord-Pas-de-Calais, obtient le feu vert de la CCI Côte d'Opale et des collectivités locales pour développer son activité sur le port de Boulogne-sur-Mer.

Avec 6 millions de tonnes de granulats produites annuellement pour les marchés locaux et plus lointains de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, Carrières du Boulonnais est, depuis près de 125 ans, un acteur important du développement et du dynamisme local. En complément du site historique de Ferques, Carrières du Boulonnais s'est récemment installée sur le port de Boulogne-sur-Mer, en groupement avec Deme, une entreprise belge spécialisée dans le dragage en mer, pour commercialiser des granulats marins. CBD (Carrières du Boulonnais et Deme) vient d'obtenir le feu vert de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour démarrer la production de granulats marins et ainsi pérenniser son activité sur le port.

A l'origine, Carrières du Boulonnais mise sur le port de Boulogne-sur-Mer avec une plate-forme de stockage et de transit de granulats marins.

Performance commerciale (diversification de son offre), gestion durable de son gisement (économie de la ressource minérale) sont les raisons qui ont décidé Carrières du Boulonnais à investir sur le Port de Boulogne fin 2011 avec l'installation d'une plate-forme de stockage de granulats marins en groupement avec la société belge Deme. Ouverte pour pouvoir importer ou exporter des matériaux (150 000 tonnes déjà réalisées depuis 2012), il était prévu que la plate-forme puisse se doter, une fois toutes les autorisations obtenues, d'une installation de traitement de matériaux marins, afin de proposer de nouveaux produits pour la construction locale, entre Boulogne et la Baie de Somme, principalement. C'est précisément ce développement qui est aujourd'hui rendu possible par la signature d'une convention d'occupation entre Carrières du Boulonnais et la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, concessionnaire du port de Boulogne-sur-Mer, pour une durée de 15 ans (renouvelable 10 ans).

Un développement sur le port de Boulogne-sur-Mer parfaitement maîtrisé.

La vocation de la plate-forme CBD est de commercialiser des sables marins ; grâce à l'installation de traitement, elle pourra bientôt produire, à partir d'un tout-venant marin, des sables concassés et des gravillons destinés au marché local du bâtiment. Les matériaux amenés généreront un trafic maritime annuel de 75 bateaux environ.

La mise en œuvre de cette installation sur la plate-forme actuelle est assujettie à l'acceptation d'un dossier d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), instruit par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

L'installation a en outre été conçue pour limiter les impacts sur l'habitat et l'environnement, comme en témoignent les deux options suivantes : le procédé de fabrication a été élaboré pour éviter d'avoir recours à l'eau et l'emplacement du quai de l'Europe a été retenu parce que suffisamment éloigné des habitations. Il est également à noter que les granulats marins sont extraits par la société partenaire Deme dans l'estuaire de la Tamise et au large de la Belgique.

A travers ce projet, soutenu par la CCI Côte d'Opale et l'ensemble des collectivités locales, Carrières du Boulonnais, qui réalisait déjà un trafic maritime de plus de 250 000 tonnes par an sur les ports de Calais et de Boulogne, est en mesure de varier sa production et de pérenniser son activité

Pierre Proy, Directeur Général de Carrières du Boulonnais : « *La reconnaissance par les instances locales de notre projet sur le port de Boulogne encourage et permet le développement d'une société qui n'a cessé depuis quelques années de prouver sa capacité à voir loin et à investir.* »

À propos de Carrières du Boulonnais :

Carrières du Boulonnais, acteur historique et indépendant sur le marché des granulats en Nord-Pas-de-Calais, extrait de son gisement de Ferques un calcaire de très haute qualité à destination de l'industrie et du BTP.

Disposant de près de 100 ans de réserves, Carrières du Boulonnais n'extrait aujourd'hui qu'une partie des tonnes autorisées, soit 6 millions de tonnes de matériaux (sables, gravillons, castine, pierres à chaux, enrochements...). Historiquement tournée vers le marché de l'industrie locale, Carrières du Boulonnais a souhaité diversifier son offre en proposant ses matériaux calcaires, durs et non réactifs, au marché du BTP plus éloigné, grâce à la combinaison logistique transport ferroviaire, au départ de la carrière, et réseau de plates-formes multimodales en Ile-de-France. Ses positions maritimes sur Boulogne-sur-Mer et Calais viennent compléter cette avance logistique.

Carrières du Boulonnais, une composante de l'activité granulats du Groupe CB :

L'activité historique du Groupe CB, composée de 7 sociétés, dont Carrières du Boulonnais, emploie 258 collaborateurs. Avec ses 3 carrières, son usine de produits fins et son installation de recyclage de matériaux issus de la fonte et de la déconstruction, l'activité granulats du Groupe CB répond aux besoins de l'industrie, des TP et du bâtiment avec une production de 7,4 millions de tonnes de matériaux (sables, graviers, pierre à chaux, castine, enrochements), dont 2,5 millions pour le marché de l'industrie et 4,9 millions pour le marché du BTP. Elle a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros.